

# REGLEMENT GENERAL ORGANISATION

DE LA COURSE D'ENDURANCE DE KARTING



**Le samedi 13 septembre 2025**

**Sur le circuit de Racing Kart de Cormeilles (R.K.C)**

**AERODROME DE PONTOISE / CORMEILLES EN VEXIN (95)**

# 2024



***Tout concurrent qui prend le départ de cette endurance doit souscrire sans réserve aucune au présent règlement.***

## **INTRODUCTION**

FUN and RACE a organisé la première édition des 6 H T.C.E. (Tous Corps d'Etat) en 2009, sous impulsion de responsables d'entreprises de projets aéroportuaires fin des années 2000. Un évènement autour de la pratique du karting a alors été créé.

Cet évènement convivial de karting, réservé aux entreprises professionnelles du BTP ou industrielles, s'est démocratisée sur toutes les plateformes des Aéroports de Paris et au-delà ces dernières années.

Cette course d'endurance de karting par équipe, qui vivra en 2024 sa 17ème édition, aura lieu **le samedi 13 septembre 2025** sur le circuit de karting international de 1200 mètres du R.K.C., située dans l'enceinte de l'Aérodrome de Pontoise, 95650 Boissy L'Aillerie ([www.rkc.fr](http://www.rkc.fr)).

L'évènement sera encore une fois animé par les sympathiques équipes de FUN AND RACE et du RKC.

Le présent règlement général a pour objectif de garantir le bon déroulement et la convivialité recherchée. La lecture du présent règlement est donc obligatoire et impérative pour tous les participants.

## **I - PARTICIPANTS**

### **I.1 - CONCURRENTS**

Le nombre maximum d'équipages participant à cet évènement est fixé à 47.

Chaque équipe devra être composée **de 4 à 8 pilotes par kart.**

Les pilotes devront être âgés au minimum de 16 ans et une autorisation parentale est exigée pour les mineurs.

**Cette épreuve est interdite aux licenciés compétition (licence loisir et entraînement autorisées).**

La présence d'un pilote de karting compétition pourra être validée seulement dans le cas où l'équipe engagée s'engage à respecter le côté convivial et l'esprit détente attendue sur la journée.

Cette épreuve est réservée aux personnes aptes physiquement et médicalement à la pratique du kart de loisir.

Chaque équipage désignera un Team Manager - seul interlocuteur auprès de l'organisation de l'évènement.

## **I.2 - ENGAGEMENTS**

L'engagement comprend

- la mise à disposition du **circuit** et de ses **infrastructures** ;
- **l'assistance technique et sportive** ;
- la mise à disposition d'un **kart 4T 390cc et du carburant nécessaire** ;
- **l'équipement** comprenant 2 casques, 2 combinaisons pluie ou 2 combinaisons tissu (*les chaussures montantes, gants et minerve sont recommandés et à la charge des participants*);
- **l'Assurance Individuelle Accident** de tous les pilotes ;
- La restauration sur place pour toute l'équipe (le déjeuner uniquement) ;
- Un Open bar Soft Drink (sans alcool) pour toute l'équipe toute la journée ;
- La réalisation de photos mises à disposition sur un site web ;
- Des animations ludiques et conviviales.

## **I.3 - LOTS**

Depuis maintenant 17 ans, les surprises ne manquent pas sur les 6 h TCE.

Les lots seront « surprise », à découvrir le jour de l'épreuve.

## **I.4 - EQUIPEMENT**

Il est recommandé aux pilotes de se munir de chaussures montantes (type basket), de gants et de vêtements de rechange.

L'équipement complet (*casques et combinaisons*) mis à la disposition par le RKC doit être intégralement restitué à l'issue de la course. Une caution (pièce d'identité est à déposer lors de la perception de l'équipement).

## **II - MATERIEL & ASSISTANCE TECHNIQUE**

### **II.1 - KARTS MIS A DISPOSITION**

Le R.K.C. met à disposition de l'ensemble des équipes un matériel monomoteur 4T de 390cc.

Les performances de tous les karts sont "déclarées" identiques par le constructeur ; aucune réclamation n'est prise en compte concernant le rendement particulier d'un kart.

Les réglages des karts étant tous identiques, aucune modification de quelque nature que ce soit n'est autorisée sous peine d'exclusion immédiate et définitive de l'équipe sans remboursement des droits d'engagement.

### **II.2 - PNEUMATIQUES**

Chaque équipe dispose d'un train de pneus "slick" neufs. Les pneus pluie ne sont pas autorisés.

Celui-ci est monté sur le kart avant le départ. Les pressions de gonflage sont réalisées au départ par l'organisateur mais peuvent être vérifiées par notre équipe de

mécanicien.

### **II.3 - MOTEURS**

Aucune intervention sur les moteurs (carburateurs et embrayages inclus) n'est autorisée durant l'ensemble de l'épreuve. **Seuls, les techniciens du RKC sont habilités à procéder à une réparation ou un éventuel réglage.**

**A LA PREMIERE INTERVENTION CONSTATEE : L'EQUIPE EST IMMEDIATEMENT EXCLUE DE L'EPREUVE SANS AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE DE SON INSCRIPTION.**

### **II.4 – INTERVENTIONS TECHNIQUES & REPARATION**

En cas de défaillance éventuelle avant la perception des organisateurs, seul le Team Manager\* est habilité à venir interpeler ces premiers.

\*Le Team manager n'est pas obligatoirement l'un des pilotes de l'équipe. Les Mécaniciens du Racing Kart de Cormeilles sont les seules personnes habilitées à intervenir techniquement sur les karts mis à disposition.

Pendant une réparation, seul le **pilote en course** doit se trouver à l'Assistance Officielle. Il ne sera accordé aucun crédit de temps suite à une panne mécanique.

**Nota** : le Team Manager est également autorisé à venir se renseigner sur la nature de la panne mais ne peut rester auprès de son pilote.

### **II.5 - ASSISTANCE SUR LE CIRCUIT**

L'accès au circuit est uniquement accessible aux pilotes en roulage et à l'organisation. En cas de panne sur la piste, le pilote a l'obligation de prévenir les autres concurrents et commissaires en levant son bras, puis de ranger son kart hors trajectoire et de rester auprès de celui-ci pour sa sécurité.

Seule l'Assistance Officielle est autorisée à dépanner ou récupérer un kart immobilisé.

### **II.6 – Mise à disposition des stands**

Le circuit du R.K.C. est équipé de 20 box de 2 stands jumelés.

Chaque box est équipé d'un écran permettant de suivre le déroulement de la course. Chaque équipe disposera un stand nominatif préparé par l'organisateur.

### **III - LA COURSE**

La course aura lieu quelque soient les conditions météorologiques (sauf cas d'extrême).

***Toute consommation d'alcool à l'exception d'un verre de vin par personne au déjeuner, est interdite jusqu'à la fin de la course.***

***La participation aux briefings et essais libres est obligatoire pour tous les pilotes.***

Pendant toute la durée de la course, le classement est transmis sur écran dans les stands et à la tour panoramique. Une connexion Wifi gratuite est également disponible sur le circuit.

Des pénalités seront infligées aux pilotes pris en infraction avec les règles de sécurité précisée dans l'article IV.2 du présent règlement. Ces points seront à nouveau précisés au briefing des pilotes.

#### **III.1 - CLASSEMENT**

L'épreuve dure **6 heures** sans interruption, sauf circonstances exceptionnelles. L'équipage vainqueur est celle qui a accompli le plus grand nombre de tours pendant les 6 heures et franchi la ligne d'arrivée.

#### **III.2 - ESSAIS LIBRES et QUALIFICATIFS**

Les essais libres et qualificatifs ont lieu en une seule séance et durent **60 minutes**.

**Ces essais sont obligatoires pour l'ensemble des pilotes engagés.**

#### **III.3 - PROCEDURE DE DEPART**

Le départ sera de type Grille F1 façon 6 h TCE \*.

\* Pour la convivialité, l'organisateur se réserve le droit, tout en gardant l'esprit sportif, d'intervenir le jour de l'événement sur le mode de départ.

#### **III.4 - PANNEAUTAGE / RELAIS / ARRET AU STAND**

##### **Panneautage**

Chaque équipe dispose d'un panneau avec son numéro de course. Il est conseillé d'apporter un panneau supplémentaire pour la transmission d'information à son pilote (Position, temps au tour...)

##### **Relais**

**11 passages au stand** minimum devront être effectués par chaque équipe.

Ils peuvent être réalisés à n'importe quel moment durant la course.

A l'arrivée, chaque relais manquant sera pénalisé de 3 mn. La pénalité totale correspondra au cumul du nombre de relais manquant par équipe et sera appliquée sur le résultat final de cette dernière.

**Lors de ces entrées aux stands le changement de pilotes est obligatoire.**

Le nombre de relais réalisé est indiqué sur l'écran de suivi durant toute la course.

### **Arrêt au stand / changement de pilote**

Pour chaque passage dans les stands, la vitesse sera limitée pour des raisons de sécurité.

Afin de réguler la vitesse dans les stands, chaque équipe devra avoir un accompagnateur (équipier ou team manager) **marchant** à côté de son kart à partir du point de récupération fixé par l'organisateur.

Ces changements doivent s'effectuer devant le stand de l'équipe et en aucun cas au niveau de l'assistance technique ou de l'aire de ravitaillement.

Après changement, l'accompagnateur reconduit le nouveau pilote à la vitesse **au pas de marche** jusqu'à la sortie des stands

En cas de non respect de ce point du règlement, une pénalité sera infligée par la direction de course.

### **III.5 - RAVITAILLEMENT**

L'autonomie des karts est d'environ **2h00**. Les ravitaillements sont assurés exclusivement par l'organisation à l'entrée des stands.

Aucun changement de pilote ne peut s'effectuer dans la zone de ravitaillement.

Savoir s'arrêter au moment opportun participe à la bonne gestion de la course.

### **III.6 - ARRET IMPREVU DE L'EPREUVE**

Pour une raison ou une autre (conditions météo trop difficiles, accident, décision du Directeur de Course, etc.), l'organisateur peut décider d'arrêter ou neutraliser la course.

Dans ce cas, le PACE CAR intervient sur le circuit et chaque pilote en course doit alors FIGER SA POSITION derrière le PACE CAR qui continue de rouler lentement le temps jugé nécessaire par le Directeur de Course.

Tout dépassement pendant cette période entraîne les pénalités prévues. L'arrêt au stand est autorisé. La course reprend son rythme initial dès que le PACE CAR s'efface de la piste.

Quelque soit le temps de l'intervention, la durée de la course reste maintenue à 6 heures, interruption comprise.

## **IV – SECURITE**

### **IV.1 - DISCIPLINE DE COURSE**

**Le fair-play et la convivialité des pilotes ainsi que le respect des règles de sécurité doivent rester les éléments essentiels de cet événement.**

Les résultats et l'esprit de compétition ne doivent pas faire oublier ces premières valeurs tant sur la piste que sur l'ensemble du site.

Dans cet esprit, le Team Manager reste responsable du comportement de ses pilotes, mais également de celui de ses accompagnateurs.

Chaque pilote est **responsable** de son matériel et à ce titre **de ses actes** :

**Il doit rester maître de son véhicule.**

Tout accrochage volontaire, tout mauvais comportement ou toute consommation d'alcool hors déjeuné peuvent donner lieu à une exclusion immédiate des protagonistes par l'organisateur.

En cas de comportement antisportif constaté par l'organisateur, qui reste seul juge, les pénalités seront appliquées **sans recours possible**.

**Tout concurrent qui prend le départ des 6 Heures doit souscrire sans réserve aucune au présent règlement.** Le Team Manager doit s'en assurer.

Il doit se conformer au code sportif et obéir strictement aux drapeaux qui lui sont présentés pendant la course, ainsi qu'aux injonctions de l'organisateur.

### **IV.2 - PENALITES**

Pendant toute la durée de l'épreuve, toutes fautes réalisées par les concurrents tant sur la piste (accrochages, non-respect des drapeaux,...) qu'en dehors (vitesse excessive dans les stands, mauvais comportement, ...) sont immédiatement sanctionnées par les Commissaires du R.K.C.

Leur bonne foi et leur connaissance de la course ne peuvent être contestées.

**Les pénalités seront indiquées sur la piste par un Commissaire de Piste ou directement dans les stands pour les fautes légères commises lors d'un passage par ces derniers par la direction de course.**

Sur la piste, le kart pénalisé est averti par un Drapeau Noir accompagné du Numéro du kart concerné.

Le pilote doit alors rentrer (passage par les stands) OBLIGATOIREMENT au tour suivant et se rendre directement dans la zone STOP & GO où il est immobilisé la durée prévue.

Aucun changement de pilote ne peut être effectué pendant la durée d'une pénalité.

La sanction va de 30 secondes à 3 minutes, selon la gravité de la faute.

**Un comportement antisportif ou une récidive peut entraîner l'exclusion de l'épreuve (sans pouvoir prétendre au remboursement de l'engagement).**

L'ensemble des pénalités évoquées est appliqué de la manière suivante :

**Faute légère : 30 secondes**

Vitesse excessive dans les stands ou non respect des règles de l'accompagnateur marchant, accrochage, présence d'un accompagnateur sur la piste, . . .

**Faute grave : 1 mn**

Accrochage important, non-respect des drapeaux, refus de pénalité, récurrence d'une faute légère, actes volontaires visant à nuire la performance d'autres concurrents n'entraînant pas de risques, ...

**Faute lourde : 2 mn**

Comportement antisportif répété, absence de respect des consignes de sécurité, récurrence d'une faute grave.

**Exclusion de la course**

Récurrence d'une faute lourde, comportement dangereux visant sa propre sécurité et celle d'autrui, consommation de l'alcool, ...

**Relais manquant après l'arrivée : 3 mn par nombre de relais manquants**

Les commissaires du R.K.C. et la direction de la course sont seuls juges de la gravité des fautes et des pénalités à appliquer.

### **IV.3 - ACCES AUX STANDS**

L'accès aux stands des enfants est autorisé mais ceux-ci doivent être accompagnés et surveillés.

### **IV.4 - DRAPEAUX**

Les drapeaux essentiels à connaître sont :

**LE DRAPEAU JAUNE AGITE**

Il signale un danger : il faut ralentir et il est strictement interdit de doubler.  
Danger grave, tenez-vous prêt à stopper.

Il est important de signaler l'incidence aux autres concurrents dès perception du drapeau jaune en levant le bras.

**LE DRAPEAU NOIR**

Accompagné de votre numéro, vous devez vous arrêter,  
Soit, pour défaillance technique ou pour une pénalité

**LE DRAPEAU ROUGE**

Accident sur la piste, ralentissement, arrêt immédiat de la course.

Il est impératif de signaler l'incidence aux autres concurrents dès perception du drapeau rouge en levant le bras.

### **IV.5 - RECLAMATIONS SPORTIVES**

Les éventuelles sanctions (pénalités, déclassement, exclusion, ...) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de l'épreuve assistée des commissaires sont appliquées sans recours possible.

En cas de litige, seule la direction de l'épreuve est compétente pour en assumer l'arbitrage.

## **V - MODIFICATIONS**

Fun and Race et le Racing Kart de Cormeilles se réservent le droit d'apporter, à tout moment, toutes modifications au présent règlement. Dans ce cas, ces modifications sont portées à la connaissance des engagés dès que possible et ne peuvent être contestées.

## **VI - INFOS, HORAIRES et ACTIVITES ANNEXES**

### Déroulement de la course de 6 heures KARTING

#### **Samedi 13 septembre 2025**

8h45 : Accueil des équipes, café d'accueil et perception des équipements

9h00 : tirage au sort des karts.

9h30 : Briefing concernant la course de karting

10h15 : Début des essais libres et chronométrés : **1 heure par équipe**

12h45 : **Départ de la course de 6 heures**

12h45: Mise en place du Buffet

18h45 : Arrivée de la course

19h00 : Podium et remise de trophée

Pour la restauration, un buffet / barbecue sera mis à disposition de l'ensemble des participants.

**Salades composées**

**Assortiment de charcuterie**

**Terrine de légumes ou melon**

**Grillades**

**Plateau de fromages**

**Dessert**

**Boissons**

Un Open Bar Soft drink sans alcool sera également disponible toute la journée pour l'ensemble des participants.



## Formulaire d'inscription 2025

Vous souhaitez vous engager à **la 17ème édition des 6 heures TCE.**

Votre nom :

Société :

Numéro de téléphone :

Adresse de messagerie :

**Pour « les 6 heures TCE », le samedi 13 septembre 2025 à 8h45**

60 minutes d'essais + 6 heures d'endurance sur karting 4T 390 cc

Repas et open bar soft drink pour toute l'équipe pendant toute l'animation

**Prix par équipe** de 4 à 8 personnes : **1 600 euros HT (1 920 euros TTC).**

**Ce tarif comprend le karting + open/bar repas pour les pilotes de l'équipe (entre 4 et 8 personnes maximum).**

**Un bracelet sera remis à chacun des participants pour avoir accès au repas et à l'open bar.**

**Option repas/journée accompagnateur : 45 euros HT/pers (54 euros TTC) (Au-delà des 8 personnes inscrites dans l'équipe).**

Merci de nous envoyer ce formulaire d'inscription renseigné par mail et d'effectuer **de préférence un virement bancaire** d'acompte **de 50% du montant total TTC (soit 960 euros TTC par équipe)** ou bien du montant total de la réservation si vous le souhaitez (sinon, chèque à l'ordre de Fun and Race et à envoyer à l'adresse ci-dessous).

**Crédit Mutuel**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	09115	00020055101	27	EUR

Domiciliation  
CCM SAINT LAURENT DU VAR

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1027 8091 1500 0200 5510 127

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A

Domiciliation  
CCM SAINT LAURENT DU VAR  
73 AVENUE DU GENERAL LECLERC  
06700 ST LAURENT DU VAR  
☎04 93 19 37 64

Titulaire du compte (Account Owner)  
FUN AND RACE  
225 BOULEVARD LOUIS ROUX  
06700 ST LAURENT DU VAR

**FUN AND RACE** Renaud PIN

**195 boulevard Louis Roux (NB, changement numéro de rue, 195 au lieu de 225)**

06 700 ST LAURENT DU VAR

[06.79.53.51.45](tel:0679535145)

[contact@funandrace.com](mailto:contact@funandrace.com)



### **Racing Kart Cormeilles**

Circuit de Karting en Ile de France,  
Aérodrome de Pontoise - 95650 Boissy l'Aillerie.

# Edition 2024, 47 équipes engagées



# Edition 2022, 47 équipes engagées



# Edition 2021, 46 équipes engagées



# Edition 2020, 39 équipes engagées



# Edition 2019, 46 équipes engagées



# Edition 2018, 46 équipes engagées



# Edition 2017, 45 équipes engagées



# Edition 2016, 44 équipes engagées



# Edition 2015, 44 équipes engagées



# Edition 2014, 40 équipes engagées



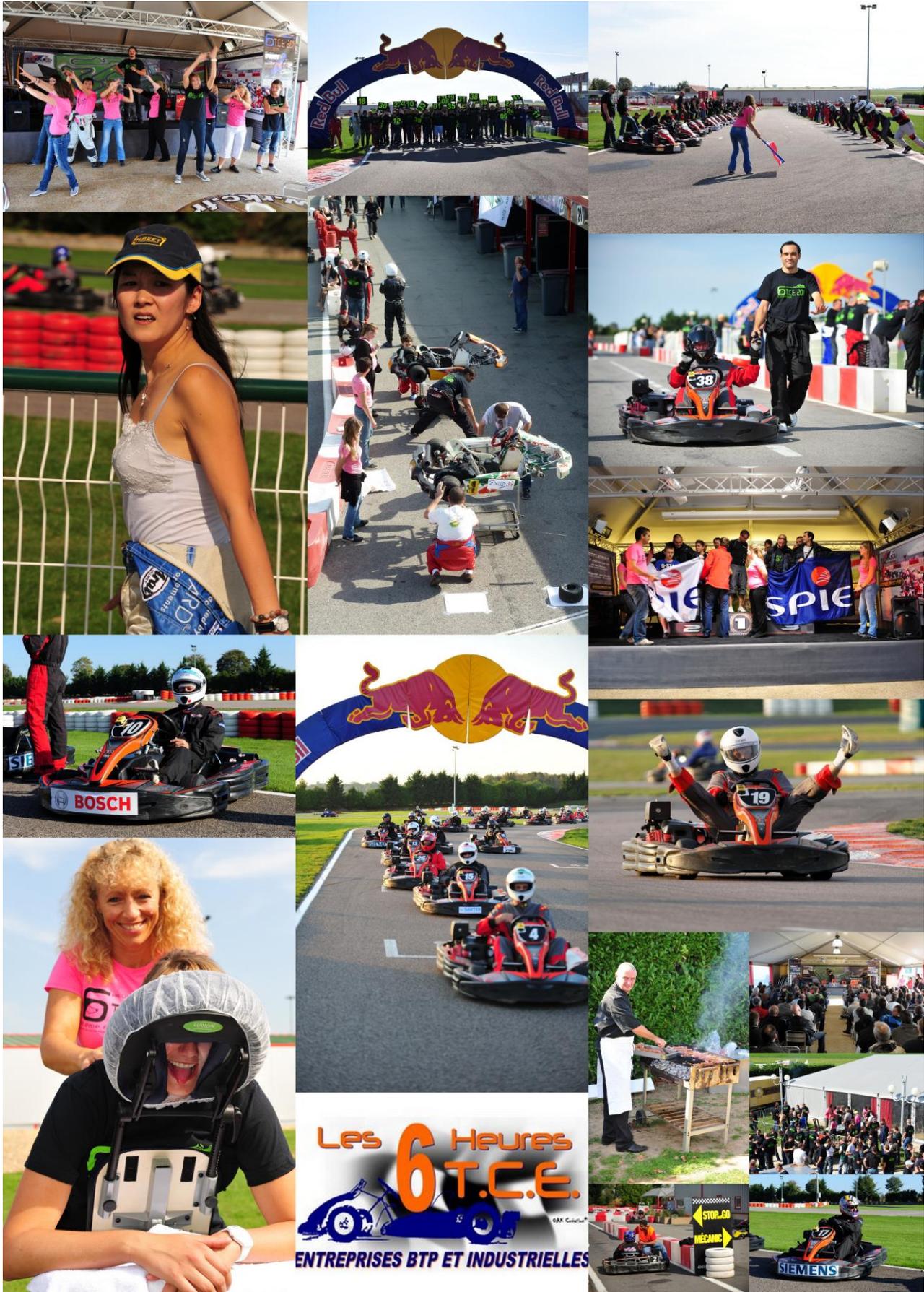
# Edition 2013, 29 équipes engagées



# Edition 2012, 35 équipes engagées



# Edition 2011, 42 équipes engagées (complet)



LES 6 HEURES  
**6 T.C.E.**  
ENTREPRISES BTP ET INDUSTRIELLES

# Edition 2010, 40 équipes engagées (complet)



# Edition 2009, 40 équipes engagées (complet)



AEROPORTS DE PARIS

